



La Commune



37,5 pour tous, public et privé

Publié le février 2003



5 pour tous | Editorial

Le samedi 1er février a été marqué par la mobilisation de 500 000 salariés du public et du privé, partout en France. Unis, dans plus de cent manifestations, pour les 37,5 annuités de cotisations pour tous (public-privé) et la défense de la retraite par répartition. Refus en bloc de toute réforme des retraites, ou de l'introduction de la capitalisation. Désaveu des directions syndicales prêtes à discuter de la réforme avec le gouvernement. En contradiction avec les mots d'ordre de l'appel intersyndical qui ne mentionnait nulle part la revendication des 37,5 annuités pour tous.

Cette mobilisation suit le non des salariés d'EDF-GDF au référendum du 9 janvier 2003 sur la réforme de leur régime de retraite. 58 % d'entre eux ont, à juste titre, rejeté le " relevé de conclusions " qui signait l'arrêt de mort de leur régime de retraites. Comme l'a souligné Le Monde, " le non d'EDF menace les projets Raffarin ". Autrement dit, le non des électriciens et gaziers l'a emporté pour le compte de tous les salariés.

Pourquoi ? Parce que le gouvernement a programmé la liquidation des retraites d'EDF-GDF avant de s'attaquer aux fonctionnaires en les alignant, au nom de l'équité (!) sur 40 annuités. Et avant d'allonger à 42, voire 43, le nombre d'annuités nécessaires dans le privé pour recevoir une retraite à taux plein. Voilà le plan que Raffarin et Fillon veulent négocier et appliquer avec les " partenaires sociaux ".

Comme les salariés d'EDF-GDF, les travailleurs disent non, conscients qu'aujourd'hui l'alternative est simple : gagner tous ensemble ou perdre les uns après les autres. Mais dans la voie du tous ensemble dont tout le monde parle, des questions se posent : peut-on gagner en s'alliant aux dirigeants confédéraux de la CFDT qui " revendiquent " les 40 annuités pour les fonctionnaires, la retraite " à la carte " et la retraite par capitalisation ? Des dirigeants confédéraux CFDT qui ont fait le " tour d'Europe des retraites " avec le ministre Fillon, en faveur de l'alignement de nos régimes de retraite sur un " minimum européen ", à 63 ou 65 ans, avec fonds de pension à la clé ? Quelle " unité " avec ces dirigeants confédéraux CFDT qui persistent et signent à EDF-GDF, envers et contre les salariés, après avoir été mis en minorité et désavoués ? Que faisait donc Monsieur Chérèque, secrétaire général de la CFDT, dans le carré de tête de la manifestation du 1er février ? Et pourquoi l'appel intersyndical à cette manifestation ne faisait-il pas mention de la revendication des 37,5 annuités, pourtant scandée par l'immense majorité des manifestants ?

l'argument de la réforme du système des retraites imposée par un problème de financement du système par répartition est faux et fallacieux, en particulier l'argument démographique. En réalité, l'objectif est de casser un système fondé sur la solidarité entre salariés et d'aligner progressivement le système français sur les fonds de pension, c'est-à-dire sur la mainmise du patronat et des Bourses sur les retraites des salariés. La solution au financement des retraites par répartition basées sur le salaire différé, c'est l'augmentation générale des salaires, l'arrêt des licenciements et des plans sociaux (Métaleurope, Daewoo, Lu-Danone...), l'embauche massive en CDI, pour chaque départ en retraite une embauche, et le relèvement de tous les minima sociaux.

Comment imposer cette politique ? Par l'unité de tous les travailleurs et de leurs organisations, sur la base des intérêts des salariés et non de ceux du patronat. Depuis le 26 novembre 2001, les salariés ont prouvé qu'ils y étaient prêts. Une unité qui ait pour fil conducteur 37,5 annuités pour tous et qui trouve son expression dans la préparation de la grève générale, public-privé, pour défendre tous ensemble et au même moment les retraites par répartition.

Cela suppose donc que la direction confédérale de la CGT cesse son flirt malsain avec Chérèque en prônant une réforme contraire à ce qu'exigent ses mandants et l'immense majorité des salariés. La leçon donnée par les agents EDF-GDF et les manifestants du 1er février ne suffit-elle pas ?